

Bulletin de la Coalition francophone pour l'alphabétisation et la formation de base en Ontario

L'Ontario apprend : le renforcement de notre système d'éducation des adultes



Le ministère de l'Éducation (MÉO) et le ministère de la Formation et des Collèges et Universités (MFCU) ont lancé, en mai 2004, un examen de l'éducation des adultes en Ontario. Les résultats de cet examen viennent d'être publiés dans un rapport intitulé *L'Ontario apprend : le renforcement de notre système d'éducation des adultes*.

Piloté par Mme Kathleen Wynne, adjointe parlementaire au ministre de l'Éducation, l'examen avait comme but de proposer un cadre pour l'éducation des adultes et des moyens pour améliorer le système. Au cours de l'examen, Mme Wynne a rencontré des intervenants en éducation des adultes et des apprenants adultes et s'est penchée sur des mémoires préparés par une multitude d'organisations oeuvrant dans le domaine, en plus de lire des commentaires sur le site Web mis en place à cet effet.

Plusieurs points importants et encourageants ressortent à la lecture du rapport. Mme Wynne annonce d'emblée qu'elle veut travailler avec les deux ministères (MÉO et MFCU) pour « veiller à ce que les programmes d'éducation des adultes répondent véritablement aux besoins des apprenants adultes » (p.2). Elle n'a aucun doute, et elle tente bien de convaincre le lecteur, de l'importance capitale de l'éducation des adultes pour la santé économique et sociale de la province. La définition de l'éducation des adultes, composée à partir des commentaires de tous ceux qu'elle a rencontrés, reflète ce parti pris :

L'éducation des adultes consiste en des occasions d'apprentissage planifiées et intentionnelles qui permettent aux adultes d'acquérir les compétences et les connaissances nécessaires pour participer pleinement à la vie sociale et économique de leur collectivité. L'éducation des adultes donne à ces derniers la capacité d'assumer efficacement leurs rôles au travail, dans leur famille et en tant que citoyens et membres de la collectivité.

Or, Mme Wynne fait état du manque de passerelles entre les différentes parties du système ontarien de l'éducation des adultes tel qu'il est présentement. Elle se représente le système actuel comme « un archipel sans traversier ». À ce manque de cohérence s'ajoute un manque important de fonds.

Même avec les fonds existants, Mme Wynne pense qu'il est possible d'améliorer le système. Elle propose la création d'un secrétariat unique responsable de l'éducation des adultes, afin d'harmoniser les priorités et les fonds et d'imposer une cohérence dans le tout. Point important, Mme Wynne tient à la diversité des organisations qui offrent actuellement des services en éducation des adultes : les collèges et les conseils scolaires, certes, mais elle insiste que les organisations communautaires et les autres acteurs ont aussi un rôle important à jouer.

Tout en voulant imposer une cohérence sur le système disparate qui est en place actuellement, l'auteure fait remarquer qu'il existe beaucoup d'initiatives intéressantes et efficaces en éducation des adultes. Il est donc essentiel de bâtir sur ce qui existe déjà. Mme Wynne appuie avec force l'idée que le système doit rester suffisamment souple pour permettre et même encourager les initiatives locales. Le partenariat entre tous les acteurs en éducation des adultes demeure un leitmotiv majeur.

Mme Wynne propose aussi d'élaborer une campagne de sensibilisation soutenue, une stratégie de prise de contact avec les apprenants adultes potentiels, afin de rendre l'information sur les services accessibles à tous.

Suite à la page 4...

Sommaire

L'Ontario apprend : le renforcement de notre système d'éducation des adultes	1
Notre petite voix intérieure commence à se faire entendre	2
Travail Jeunesse	3
L'Ontario apprend : le renforcement de notre système d'éducation des adultes - SUITE	4
Nouvelles du MFCU	5
Saviez-vous que... ..	5
La vitalité des communautés francophones et acadiennes est au coeur de la dualité linguistique au Canada.	6 & 7
Association francophone à l'éducation des services à l'enfance de l'Ontario	8
Centre FORA... votre centre éducatif par excellence!	9
Les sans-abri et l'alphabétisation : un rôle pour les centres d'alphabétisation?	10
Le Centre AlphaPlus est là pour vous	11
Alphabétisation des adultes - Avis	12

Le bulletin **Contact-Alpha** est une publication de la Coalition francophone pour l'alphabétisation et la formation de base en Ontario.

La Coalition remercie le ministère de la Formation et des Collèges et Universités - Direction de l'investissement dans les compétences.

Le Programme d'alphabétisation et de formation de base est financé par le gouvernement de l'Ontario.

Rédactrice en chef

Suzanne Benoit

Collaborateurs et collaboratrices

Personnel de la Coalition

Membres et membres associés
de la Coalition

Conception graphique

Nathalie Brunet-Deschamps

Révision linguistique

Suzanne Brisson, Traduction 2000

Impression

Ray-Tek Printing Inc.

**Coalition francophone pour
l'alphabétisation et la formation
de base en Ontario**

235, chemin Montréal, pièce 201
Ottawa (Ontario) K1L 6C7 Canada
Téléphone : (613) 842-5369
Sans frais : 1 877 464-0504
Télécopieur : (613) 842-5371
Courriel : coalition@coalition.on.ca
www.coalition.on.ca

**MEMBRES DU CONSEIL
D'ADMINISTRATION 2005-2006**

EXÉCUTIF

Marc Bissonnette
Président

Dominique McNeil
Vice-présidente

Normand Savoie
Secrétaire-trésorier

ADMINISTRATEURS

Françoise Cadieux
Dominique Godbout
Debbie Grier
Louise Lalonde

Rose Lalonde
Lucie Lambert
Renaud St-Cyr

Notre petite voix intérieure commence à se faire entendre

Longtemps, les chercheurs ont négligé la musique des mots qui résonne dans notre tête lorsque nous lisons en silence. Elle serait pourtant essentielle à la compréhension d'un texte. Mieux, elle faciliterait l'apprentissage de la lecture.

Avez-vous déjà écouté votre petite voix intérieure? Avez-vous prêté attention à cette sonorité virtuelle que vous êtes en train de faire résonner dans votre tête si vous lisez ce texte en silence? Les scientifiques, en tout cas, commencent à le faire.

On découvre dans la lecture silencieuse un élément clé de la lecture experte. Elle est au cœur du développement de processus cognitifs spécifiques qui permettent d'associer automatiquement un sens à des formes tracées sur du papier. Pas moins. En effet, les bons lecteurs comprennent mieux un texte quand ils le lisent dans leur tête que lorsqu'ils le lisent à haute voix, alors que c'est l'inverse pour les lecteurs débutants. La lecture silencieuse ne se fait qu'après l'acquisition des automatismes de la lecture oralisée. Sauf que ce passage est plus complexe que prévu.

En fait, l'activité cérébrale diffère entre la lecture silencieuse et la lecture à haute voix, alors que les zones activées sont à peu près les mêmes lorsqu'on lit à haute voix et lorsqu'on entend quelqu'un d'autre lire un texte. La lecture silencieuse n'est nullement une simple copie dans notre tête de la lecture à haute voix. Il se passe quelque chose de particulier dans le cerveau, une sorte de transformation de notre perception. C'est justement cette transformation qu'exploitent les bons lecteurs. Il suffit de s'observer lire en silence pour se rendre compte que la lecture devient partielle, prédictive, et donc plus rapide, qu'en fait on ne lit plus tous les mots, qu'on en anticipe certains... Le lecteur expert entend de façon irrépensible la « petite musique des mots ». En lisant en silence, le lecteur expert traduirait donc instinctivement les graphèmes en phonèmes : les lettres couchées sur le papier deviennent des bruits virtuels, ceux produits si les lettres avaient été lues à voix haute. Et c'est par l'analyse de cette musique virtuelle que le sens est attribué aux mots.

Cette découverte explique peut-être l'origine de certaines difficultés d'apprentissage, difficultés liées à un trouble de cette petite voix intérieure. Cela expliquerait pourquoi les sourds ont tant de mal à apprendre à lire. En fait, si la lecture était simplement liée à l'oeil, ceux qui présentent des facilités pour certaines tâches visuelles seraient favorisés, ce qui n'est pas le cas.

Toutes ces révélations ne sont pas seulement formelles. Elles jettent un éclairage inédit sur un sujet sensible : les méthodes d'apprentissage de la lecture. Il faut conclure que le recours au décodage syllabe par syllabe dans les premières étapes de l'apprentissage de la lecture est une condition *sine qua non* pour accéder à une lecture fluide.

Hancock, Coralie, « Notre petite voix intérieure commence à se faire entendre », *Science & vie*, juin 2005, p. 71 à 75.



Travail Jeunesse

Rose Lalonde, directrice
Centre Alpha Mot de Passe, Windsor

HISTOIRE

L'année dernière, le Centre Alpha Mot de Passe a entrepris un projet intitulé *Connexion Compétences - Stratégie Emploi Jeunesse*, parrainé par Ressources et Développement des compétences Canada (maintenant par le biais de Service Canada). Le projet a été mis sur pied pour répondre à un besoin réel de la communauté francophone de Windsor et du comté d'Essex.

Le personnel du Centre Alpha a constaté que 79 % des apprenantes et apprenants qui participent aux programmes et services du Centre se situent dans la catégorie d'âge de 19 à 30 ans. La plupart d'entre eux n'ont pas d'emploi et leur but est d'en trouver avec les habiletés acquises dans les ateliers. Il y a aussi une population immigrante venant de pays francophones qui s'est établie dans la région de Windsor-Essex. C'est en offrant à cette clientèle la chance de développer ses compétences et ses habiletés dans sa langue maternelle que nous réussissons à créer des membres productifs de la société canadienne.

Au début du projet, nous avons créé un partenariat avec le Centre de Ressources et de Recherche en emploi - Windsor et Connexion-Emploi du Collège Boréal. Le but du projet est de fournir à 24 jeunes, âgés de 15 à 30 ans, les compétences et les habiletés nécessaires pour se préparer à intégrer le marché du travail. La clientèle visée doit être sans emploi, ne doit pas aller à l'école et doit avoir des barrières qui l'empêchent de réussir sur le marché du travail. Ces barrières ou obstacles à l'emploi peuvent être parmi les suivants : avoir une incapacité ou un handicap, être d'origine autochtone, avoir un problème de santé, de toxicomanie ou d'alcoolisme, appartenir à une minorité visible ou ethnique, posséder un faible degré d'autonomie et de débrouillardise ou une mauvaise gestion du comportement, entre autres.

Les participantes et participants suivent des ateliers intensifs, centrés sur leurs besoins particuliers et visant à les aider à développer des compétences transférables dans la vie et dans leur emploi. Ces ateliers sont tirés des trousse de formation suivantes : *Mes compétences fortes*, *Apprendre à apprendre* et *La création d'un portfolio*, en plus d'autres ressources qui aident à développer les compétences de base (lecture, rédaction, calcul, communication verbale, résolution de problèmes, prise de décisions, planification et organisation du travail, travail d'équipe, autogestion et autodirection). En outre, en collaboration avec le Collège Boréal, nous offrons des ateliers menant à la certification en premiers soins et en réanimation cardio-respiratoire (RCR). Les participantes et participants reçoivent aussi de la formation sur le système d'information sur les matières dangereuses au travail (SIMDUT). Au bout de 12 semaines, il y a une remise de certificats attestant que les personnes ont complété avec succès le programme. Dans la mesure du possible, les participantes et participants suivent un stage d'emploi de 12 à 16 semaines.

Le premier groupe a terminé le programme le 19 août et parmi les dix, trois ont décidé de retourner aux études, cinq ont trouvé un emploi et les deux autres sont encore à la recherche d'un emploi. Notre deuxième groupe a commencé le 12 septembre et on s'attend à des résultats semblables.

Je suis fière du programme Travail Jeunesse. J'ai vu un changement et une amélioration dans les attitudes et le comportement des participantes et participants. Ils ont développé une confiance et une estime de soi qui les aideront tout au long de leur vie personnelle et professionnelle.

BRAVO!



L'Ontario apprend : le renforcement de notre système d'éducation des adultes

Suite de la page couverture

L'auteure insiste enfin que la profession de formatrice et de formateur en éducation des adultes doit être valorisée. Pour cela, les formatrices et formateurs doivent être mieux payés et avoir accès à du perfectionnement professionnel.

Voilà de bonnes nouvelles pour les membres de la Coalition. Certains bémols viennent cependant assombrir les résultats du rapport. Le besoin primordial de s'éduquer dans sa langue maternelle n'est nullement pris en compte. La définition de l'éducation des adultes, par exemple, ne contient aucune référence à l'importance de la langue dans laquelle l'éducation se fait. Les besoins des francophones sont certes soulignés, au même titre que ceux des personnes immigrantes, des personnes sourdes, des personnes handicapées et des contrevenants. Mme Wynne évoque le besoin de faire connaître les services existants dans la langue des personnes immigrantes, mais l'ouverture à la question de la langue s'arrête là.

Mme Wynne évoque le fait que beaucoup de services essentiels en éducation des adultes existent en Ontario (« le système n'est pas déficient »), et que le problème majeur est le manque de cohérence entre eux. Il est donc possible d'améliorer le système même si de nouveaux fonds ne sont pas disponibles. Or, pour beaucoup de francophones, la réalité est tout autre et le système est nettement déficient. Plusieurs régions francophones n'ont toujours pas les services de base. Améliorer le système, dans de telles conditions, ne peut se faire sans injection de fonds.

Le cadre stratégique proposé regroupe des mesures dans six domaines clés :

- ❶ **Investissement** : encouragement des partenaires à investir; avoir un éventail de programmes en réponse aux besoins des apprenants.
- ❷ **Itinéraires** : reconnaissance des acquis; coordination et planification des services à l'échelle locale.
- ❸ **Accessibilité et inclusion** : satisfaction des besoins culturels et linguistiques de diverses communautés, dont les francophones; accès à des possibilités d'apprentissage tout au long de la vie.
- ❹ **Innovation et excellence dans l'enseignement et l'apprentissage** : souplesse face aux besoins locaux; perfectionnement professionnel et communauté de praticiens pour les intervenants en éducation des adultes.
- ❺ **Financement et reddition des comptes** : mesures incitatives pour l'innovation et les partenariats locaux; efficience et efficacité.
- ❻ **La recherche** : recherche sur les pratiques exemplaires en éducation des adultes.

Les mesures recommandées sont nombreuses :

1. Établir un mécanisme (par exemple, un secrétariat) pour coordonner la poursuite d'une définition et d'un cadre stratégique en éducation des adultes.
2. Adopter la définition d'éducation des adultes citée plus haut.
3. Mettre en place une stratégie de prise de contact avec les apprenants potentiels.
4. Intégrer les programmes d'éducation des adultes offerts par les gouvernements fédéral et provincial.
5. Soutenir et faciliter les partenariats et la coordination des programmes entre les organisations qui offrent des services.
6. Élaborer des itinéraires clairs pour les apprenants.
7. Faire des liens entre les fournisseurs de services et les organisations qui administrent l'aide sociale.
8. Se pencher sur le financement, pour faire des liens avec les priorités du gouvernement et vérifier l'usage optimal des deniers publics, entre autres.
9. Rationaliser les exigences en matière de rapports (pour la reddition des comptes).
10. Étudier la possibilité d'utiliser un identificateur unique pour chaque apprenant.
11. Offrir des programmes adaptés aux différentes cultures.
12. S'assurer que tous les intervenants connaissent la *Loi sur l'accessibilité* et la *Loi sur les services en français*.
13. Étudier les possibilités des technologies de l'information et de la communication (TICs).
14. Favoriser et encourager l'innovation et la créativité locale et veiller à l'existence d'une variété de programmes.
15. Favoriser une culture d'excellence dans la prestation de services d'éducation des adultes, y inclus le perfectionnement professionnel.

Mme Wynne termine en écrivant que des travaux supplémentaires sont nécessaires pour définir un plan d'action détaillé. Ce rapport franchit une étape importante pour l'éducation des adultes en Ontario. Il nous faut pourtant nous assurer qu'un plan d'action détaillé accorde plus d'importance à la question de l'accès à l'éducation aux adultes francophones de la province.

Ministère de l'Éducation et Ministère de la Formation et des Collèges et Universités (2005). *L'Ontario apprend : le renforcement de notre système d'éducation des adultes*. Ontario, Imprimeur de la Reine pour l'Ontario.

En ligne : www.edu.gov.on.ca/adultedreview/french/report.html

LA MESURE DES COMPÉTENCES

Le ministère de la Formation et des Collèges et Universités (MFCU) a conclu une entente avec Vubiz pour mener une recherche et donner des conseils concernant la mesure de l'acquisition de compétences en lecture, en écriture et en calcul par les apprenants. Les travaux de recherche sont en cours, et on s'attend à ce que les conclusions aident les organisations d'AFB et le MFCU à mesurer, documenter et faire rapport des réussites des apprenants avec une efficacité accrue.

LES PRATIQUES D'ÉVALUATION REVISITÉES

Pat Campbell, une chercheuse chevronnée et présidente de Grass Roots Press, effectuera un sondage dans le cadre d'une étude nationale sur les pratiques d'évaluation utilisées par les organisations et collèges communautaires, ainsi que par les conseils scolaires. L'un des principaux objectifs du sondage est de déterminer si les outils d'évaluation actuels répondent aux besoins des centres d'AFB. Le sondage consiste également à recueillir de l'information sur les pratiques d'évaluation, le perfectionnement professionnel et d'autres questions. Ce projet ne s'adresse qu'aux anglophones, mais nous pourrions certainement profiter des résultats qui seront publiés dans un rapport et dans un livre.

GUICHET UNIQUE

Une rencontre a eu lieu le 27 septembre sur le sujet du système de formation et d'emploi à guichet unique. Les participants à cette rencontre ont été appelés à donner leur opinion sur la façon d'actualiser un tel projet.

- ✿ Améliorer la capacité afin d'aider les gens et les employeurs à choisir des solutions de formation et à y avoir accès.
- ✿ Améliorer la capacité d'associer les employeurs à la main-d'oeuvre qualifiée dont elle a besoin.
- ✿ Maintenir ou améliorer l'éventail de formation et de services offerts, ainsi que l'éventail de personnes et d'employeurs desservis.



Saviez-vous qu'une personne qui est en faillite personnelle ou propriétaire d'une entreprise en faillite ne peut siéger à un conseil d'administration? Le texte de la *Loi sur les personnes morales* de l'Ontario l'explique clairement :

Article 228 (5) : Aucun failli non libéré ne doit être administrateur, et tout administrateur déclaré en faillite perd dès lors son poste.

Avez-vous une politique sur ce sujet pour vous assurer que les nouveaux membres de votre C.A. en sont informés sans faute?

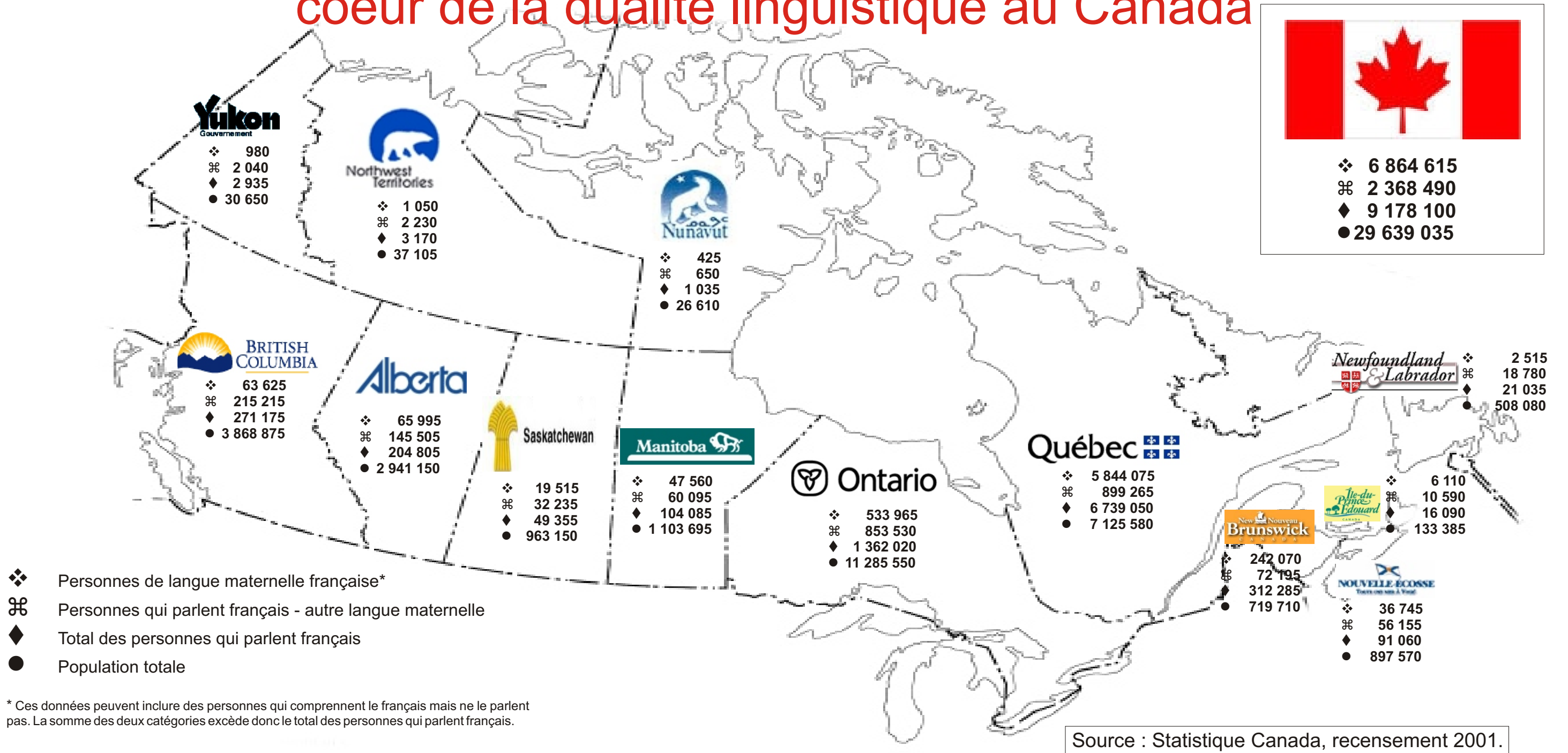
Saviez-vous que les administrateurs sont responsables envers les employés de toutes les sommes qui leur sont dues jusqu'à concurrence de six mois de salaire? La même loi précise :

Article 81 (1) : Les administrateurs d'une compagnie sont solidairement responsables, pendant leur administration respective, envers ses employés, apprentis et autres salariés de toutes sommes qui leur sont dues pour les services qu'ils ont rendus à la compagnie, jusqu'à concurrence de six mois de salaire, et des indemnités de congés, accumulés au cours d'une période maximale de douze mois, aux termes de la *Loi sur les normes d'emploi* ou de toute loi qu'elle remplace, des règlements pris en application de cette loi ou de toute convention collective conclue par la compagnie.

Avez-vous une politique à ce sujet et avez-vous établi un fonds de réserve pour que les administrateurs n'aient pas à payer pour la corporation?

400 ans plus tard : 9 millions de personnes parlent français

La vitalité des communautés francophones et acadiennes est au coeur de la dualité linguistique au Canada





ASSOCIATION FRANCOPHONE À L'ÉDUCATION DES SERVICES À L'ENFANCE DE L'ONTARIO

Texte tiré du site Internet de l'AFÉSEO

www.rifssso.ca/afeseo



MISSION

L'AFÉSEO a pour mission de :

- ☒ de regrouper toutes les personnes qui ont un intérêt pour la petite enfance en Ontario,
- ☒ de voir à leurs besoins et de les appuyer dans leur rôle éducatif auprès des enfants,
- ☒ de favoriser la communication et l'échange d'information,
- ☒ d'offrir de la formation et des ressources,
- ☒ d'agir auprès des différentes instances pour répondre aux besoins de la petite enfance.

HISTORIQUE

En novembre 1990, dans le cadre du colloque L'avenir des petits, pensons-y, les participants ont clairement identifié le besoin de créer une association de professionnels oeuvrant dans le domaine des services de garde à l'enfance.

En janvier 1991, un comité fondateur s'attaque à mettre sur pied cette association. Dès juillet 1991, l'Association des éducatrices et des éducateurs francophones des services à l'enfance de l'Ontario (AFÉSEO) obtient son incorporation d'organisme à but non lucratif.

RÉALISATIONS

C'est avec dynamisme que l'association s'est taillé une place bien à elle dans la francophonie ontarienne et pancanadienne.

- 1993** Premier projet : le lancement de neuf coffrets thématiques, qui circulent partout en province, pour les professionnelles et les enfants en services de garde.
- 1996** L'Association se dote de groupes de concertation pour mieux appréhender les besoins de sa communauté aux quatre coins de la province.
- 1997** L'Association développe enfin son outil de communication : une revue trimestrielle intitulée l'ÉCHO.
- 2002** L'Association lance un nouveau service : le Répertoire virtuel des services à l'enfance.
- 2003** L'Association organise la première conférence nationale francophone : « L'enfant et sa diversité... au coeur de notre quotidien », et célèbre son dixième anniversaire...

COORDONNÉES

AFÉSEO
C.P. 7407
Ottawa (Ontario)
K1M 2H9
Téléphone : (613) 741-5107 ou 1 800 391-5595
Télécopieur : (613) 746-6140

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Présidente : Josée Latulippe
Vice-présidente : Sylvie A. Charron
Trésorière : Lisa Lefebvre
Secrétaire : Carole Michel
Région Nord : Suzanne Sarazin
Région Centre : Mélanie Dixon
Région Sud-Ouest : Claudette Savarie
Gestionnaire : Maryline S. Dion

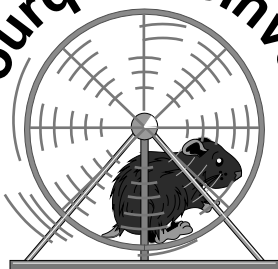


Centre FORA...

votre centre éducatif par excellence!



Pourquoi réinventer la roue?



**Ne perdez pas votre temps
à chercher des ressources.
Vos besoins sont notre priorité!**



Centre FORA

432, avenue Westmount, Unité H
Sudbury (Ontario) P3A 5Z8
Télécopieur : (705) 524-8535
www.centrefora.on.ca





J'ai lu pour vous...

Les sans-abri et l'alphabétisation : un rôle pour les centres d'alphabétisation?

Texte tiré du document développé par le centre d'apprentissage Street Haven Learning Centre pour la Coalition des programmes d'éducation axés sur les sans-abri de Toronto (2002). *Ouvrir les portes. Protocole sur les renseignements et l'aiguillage en matière d'alphabétisme et d'itinérance*, Toronto.

En ligne : www.nald.ca/clr/openfr/OuvPorte.pdf

Quel lien peut-il y avoir entre les sans-abri et les centres d'alphabétisation? Nous savons tous que le phénomène des sans-abri prend de l'ampleur. On retrouve des sans-abri dans tous les grands centres et dans certains plus petits centres et régions rurales de l'Ontario. Plusieurs de ces personnes qui vivent en marge de la société ont des problèmes de santé mentale ou ont connu une vie de famille difficile, voire inexistante. Parfois des problèmes de dépendance exacerbent leurs difficultés.

Nous pouvons aussi affirmer que beaucoup de personnes sans-abri ont un faible niveau d'alphabétisme. C'est ici que peuvent intervenir des centres d'alphabétisation. *Ouvrir les portes*, un protocole sur les renseignements et l'aiguillage en matière d'alphabétisme et d'itinérance a été conçu par la Coalition des programmes d'éducation axés sur les sans-abri de Toronto, un regroupement de diverses organisations qui oeuvrent avec les personnes sans-abri et des organisations qui offrent des services d'alphabétisation à Toronto. Le but du protocole est de sensibiliser ceux qui travaillent auprès des sans-abri à l'importance de l'alphabétisation et leur faire connaître les ressources existantes. Un membre de la Coalition francophone pour l'alphabétisation et la formation de base en Ontario, Alpha-Toronto, a été un partenaire dans ce projet.

Le document *Ouvrir les portes*, conçu pour des intervenants de la région de Toronto, contient néanmoins des indications et des pistes qui pourraient être utiles pour toute organisation qui songe à établir de tels partenariats. Une fiche décrit comment identifier le besoin d'alphabétisation chez une personne sans-abri. Une autre donne des indications de la façon d'aborder le sujet avec elle.

Bien que le rôle que peuvent jouer les centres d'alphabétisation auprès des personnes sans-abri n'est ni clair ni simple, sensibiliser les intervenantes des refuges et autres organisations qui travaillent avec elles à l'importance de l'alphabétisation paraît être une idée prometteuse. Le directeur d'Alpha-Toronto, M. Renaud St-Cyr, souligne que des refuges ont déjà référé des personnes à son centre. Une prochaine étape serait d'explorer comment les centres d'alphabétisation peuvent faire profiter les refuges et autres services de leur expertise en alphabétisation.



Simone de Beauvoir a consacré sa vie à la pensée et à l'écriture. Elle a écrit plusieurs romans, dont *Mémoires d'une jeune fille rangée*. Dans ce roman, elle décrit son apprentissage de la lecture à l'âge de 5 ans.

Il y avait pourtant une déficience dont j'étais consciente : sous les yeux des adultes, les tâches noires alignées dans les livres se changeaient en mots; je les regardais : pour moi aussi elles étaient visibles, et je ne savais pas les voir. On m'avait fait jouer de bonne heure avec des lettres. À trois ans, je répétais que le o s'appelle o; le s était un s comme une table est une table; je connaissais à peu près l'alphabet, mais les pages imprimées continuaient à se taire. Un jour, il se fit un déclic dans ma tête. Maman avait ouvert sur la table de la salle à manger la méthode Régimbald; je contemplais l'image d'une vache, et les deux lettres, c et h, qui se prononçaient ch. J'ai compris soudain qu'elles ne possédaient pas un nom à la manière des objets mais qu'elles représentaient un son : j'ai compris que ce n'est qu'un signe. J'ai eu vite fait d'apprendre à lire.

De Beauvoir, S. (1958). *Mémoires d'une jeune fille rangée*, Paris, Éditions Gallimard, p. 30.

Le Centre AlphaPlus est là pour vous

DE L'AIDE SUR MESURE

- « J'aimerais trouver du matériel pour améliorer la formation que j'offre. »
- « Je désire innover en utilisant des activités sur le Web. »
- « J'ai besoin de préparer un plan pour recruter davantage d'apprenants. »
- « Je veux aider un de mes apprenants qui a des troubles d'apprentissage. »

Si vous jonglez présentement avec ce genre d'idées, il est temps de profiter des services offerts par l'équipe de bibliothèque d'AlphaPlus. Selon votre besoin, nous pouvons :

- ♦ faire une recherche d'information;
- ♦ préparer une collection de matériel personnalisée (une mini-collection);
- ♦ offrir de l'aide dans l'utilisation des différents outils de recherche (le catalogue de bibliothèque par exemple).

COMMENT DOIS-JE FAIRE?

C'est facile, écrivez votre question sur le formulaire que vous trouverez sur notre site Web à l'adresse <http://alphaplus.ca> en déplaçant votre souris au-dessus de **Services de bibliothèque** et en cliquant sur **Contactez une bibliothécaire**. Nous communiquerons ensuite avec vous. Vous pouvez également nous téléphoner au 1 800 788-1120, poste 5018.

Vous n'êtes pas tout à fait certain de la question à poser? N'hésitez pas! Communiquez avec nous, nous pourrions vous aider à préciser la nature de votre question et suggérer des ressources qui pourront y répondre.

ET SI JE VEUX FAIRE UNE DEMANDE DE MINI-COLLECTION?

Si vous voulez emprunter une mini-collection, vous pouvez faire une demande en ligne en déplaçant votre souris au-dessus de **Services de bibliothèque**, puis sur **Prêt de ressources** et en cliquant sur **Formulaire de demande de ressources**. Une mini-collection peut inclure des cahiers d'exercice, des vidéocassettes, du matériel pour les intervenants, et plus encore. Elle vous est prêtée pour une période de quatre mois et est renouvelable pour une seconde période de quatre mois. Nous payons les frais postaux pour l'expédition et le retour du matériel.

Vous avez d'autres questions?

Communiquez avec nous par :

Courriel : info@alphaplus.ca

Téléphone : (416) 322-1012, sans frais 1 800 788-1120, poste 5018

ATS : (416) 322-5751, sans frais 1 800 788-1912



AVIS À TOUTES LES ALPHABÉTISEURES ET DIRECTIONS

**Il reste encore quelques places!
Inscrivez-vous dès maintenant à la session de janvier 2006 du cours
*Alphabétisation des adultes.***

Le cours *Alphabétisation des adultes* porte sur les théories de l'apprentissage, la psychologie de l'apprentissage et des apprenants adultes, les « comment » en alphabétisation, soit les approches et les méthodes, et les « quoi » en alphabétisation, c'est-à-dire la lecture, l'écriture, la communication orale et le calcul. Ce cours de huit semaines se donne par le biais du système CENTRA.

**Si vous êtes intéressés, ou si vous voulez de plus amples renseignements,
n'hésitez pas à communiquer avec Célinie Russell à la Coalition.**



Coalition francophone
pour l'alphabétisation
et la formation de base
en Ontario

Vision

La Coalition francophone pour l'alphabétisation et la formation de base en Ontario inspire et soutient l'action des communautés francophones pour créer des conditions permettant à l'ensemble de la population d'être pleinement alphabétisée.

Mission

La mission de la Coalition est de favoriser le développement de l'alphabétisation et de la formation de base en appuyant les fournisseurs de services francophones de l'Ontario et en faisant la promotion de l'importance de l'alphabétisme.

Valeurs

Solidarité : La Coalition croit que la solidarité s'exprime par le développement d'un sentiment de responsabilité personnelle et collective et par une coopération active en vue d'un développement viable et démocratique du milieu de l'alphabétisation et de la formation de base.

Transparence : La Coalition fait preuve de transparence dans l'ensemble de sa gestion et de son processus de décision.

Éthique : Le comportement éthique est la base de la gouvernance de la Coalition dans ses relations avec le public en général, ses partenaires, ses membres, ses instances exécutives et ses instances législatives.

Respect : Le respect des personnes se manifeste par la reconnaissance de leur unicité, l'appréciation de leur contribution et le respect de leur rôle. Le respect de l'organisation de la part des personnes se manifeste par leur adhésion à sa mission, le professionnalisme de leur contribution et le respect de leur engagement auprès des organismes partenaires et des adultes francophones de l'Ontario.

Mandat

Le mandat de la Coalition est d'assurer les sept services suivants :

1. Améliorer les communications entre le milieu de l'alphabétisation et de la formation de base et le Ministère;
2. Donner au gouvernement des conseils fondés sur la connaissance des faits;
3. Appuyer les initiatives du gouvernement;
4. Coordonner et encadrer les projets de développement des services d'alphabétisation et de formation de base;
5. Éduquer les principaux intervenants et le public en général sur les besoins en alphabétisation et en formation de base des adultes en Ontario;
6. Exécuter et coordonner des études et des analyses concernant des problèmes clés de l'alphabétisation et de la formation de base, diffuser les résultats de ces travaux et promouvoir les meilleures pratiques;
7. Réseauter, à l'échelle régionale, des organismes qui se spécialisent dans les services d'alphabétisation et de formation de base des francophones.